

Décision

Générale

colonial

Décision n° no 562, du 23 août 1941, portant licenciement du nommé Mohamed Youssouf, planton stagiaire du Service de l'enseignement, pour absence illégale

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 537 du 31/08/1941

Date de publication
22 août 1941

Date du numéro
31 août 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la décision n° 6.204 du 4 avril 19441 nommant Mohamed Youssouf planton stagiaire au Service de l'enseignement,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Le nommé Mohamed Youssouf, planton stagiaire du Service de l'enseignement est licencié pour compter du 9 août 1941, pour absence illégale, Art. 2, — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.